

Salon des poètes de Lyon

Grand concours de SLAM 2019

La nouvelle poésie, de l'écrit oralisé...

Réservé à tous les slameurs, de tous âges à partir de 16 ans, il est lancé cette année 2019.

1^{er} prix : 50 €
2^{ème} prix : 30 €

Règlement du Concours

Le thème est au choix, il peut être : drôle, grave, poétique ou émouvant...

Il n'y a pas de contrainte de style mais les rimes ou assonances ou identité de sons tous les 2 vers sont à respecter.

La longueur des textes doit être au minimum de 18 lignes (entre 12 et 18 syllabes pour chaque vers) et au maximum une page A4.
Argot, verlan, mots ou noms étrangers connus, élisions, jeux de mots, peuvent être utilisés mais sans excès.

Chaque slameur pourra concourir au maximum avec **deux textes différents**.

Les 2 ou 3 slams sélectionnés seront lus « scandés » sur scène par leurs auteurs respectifs, sans musique ni accessoire, le jour de la remise des prix

Présentation

- Tous les envois seront faits en **2 exemplaires**, obligatoirement dactylographiés, **sur papier blanc** de format 21 x 29.7, ne comportant aucun dessin ou signe distinctif.
- Sur chaque document écrit, devra figurer le terme **SLAM**, suivi d'une **courte devise ou N° à 5 chiffres**. Cette devise (ou ce numéro) sera reporté(e) **sur une enveloppe cachetée** contenant les éléments d'identification du candidat, ainsi que deux **enveloppes timbrées avec deux timbres rouges à 0.90 € chacun, soit la somme globale de 1,90 euros, libellées à l'adresse du candidat**, pour l'envoi ultérieur du palmarès.

Frais d'inscription

Les droits d'inscription et de secrétariat sont de **5 € par slam**, le montant devra être réglé :

- Pour les pays de la zone euros par chèque bancaire ou postal
- Pour les autres pays par coupon international exclusivement, représentant bien la valeur convenue en euros et
- Libellé au nom du Salon des Poètes de Lyon.
- (1 seul chèque quel que soit le nombre d'envois)

Composition de l'envoi :

L'envoi devra comprendre :

- Le texte écrit lisiblement ou tapé en 2 exemplaires ;
- L'enveloppe cachetée décrite ci-dessus ;
- 2 enveloppes timbrées avec deux timbres rouges à 0.95 € chacun, soit la somme globale de 1,90 euros, libellées à l'adresse du candidat. (*voir dernière page, le schéma récapitulatif*).
- Le chèque de participation.

Afin d'éviter toute perte, le pli devra mentionner le nom et l'adresse de l'expéditeur et parvenir par **pli ordinaire**, avant le **31 mars 2019** (date de la poste faisant foi) **au :**

Salon des Poètes de Lyon

Concours « SLAM 2019 »

Palais de la Mutualité – Place Antonin Jutard

69003 LYON

ATTENTION :

Tout envoi non conforme sera éliminé !

Jury

Les textes seront appréciés par un jury placé sous l'autorité de la Présidente du Salon des Poètes de Lyon. Ce jury est composé de poètes et personnalités du monde littéraire qui ne participent pas au concours. Leurs noms ne seront pas connus du public, afin de conserver l'anonymat le plus complet lors de la notation des poèmes. Si la qualité des œuvres se révélait insuffisante, le jury se réserverait le droit de ne pas attribuer certains prix.

Les décisions du jury sont sans appel.

Important

Un prix ne peut être attribué trois années de suite dans la même section au même lauréat. Toutefois un candidat déjà lauréat peut concourir la troisième année pour l'obtention éventuelle d'un « diplôme excellence ». Par la suite, il pourra concourir dans des conditions normales.

Résultats

Les participants seront informés des résultats par la réception du palmarès et les lauréats seront personnellement invités. La proclamation des résultats et la remise officielle des prix auront lieu au cours d'une des réunions mensuelles dominicales du 4^{ème} trimestre de l'année.

Les manuscrits ne seront pas renvoyés.

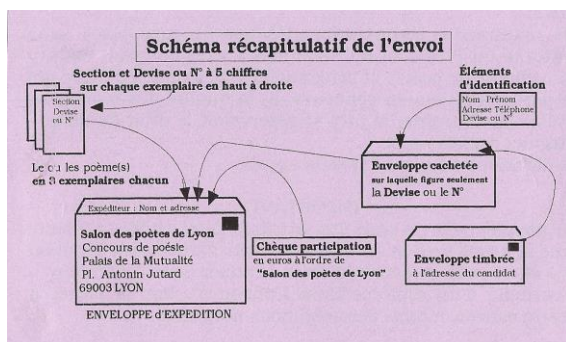
Pour toute demande de précisions supplémentaires, écrire à :

Maguy BOULET

3 avenue Dutriévoz

69100 VILLEURBANNE

DATE de CLOTURE : 31 Mars 2019



N'ATTENDEZ PAS LA DATE LIMITE

MERCI D'AVANCE